

Le pôle prévention conseille les employeurs, les travailleurs et leurs représentants sur les dispositions et mesures nécessaires, afin d'éviter ou de diminuer les risques professionnels.

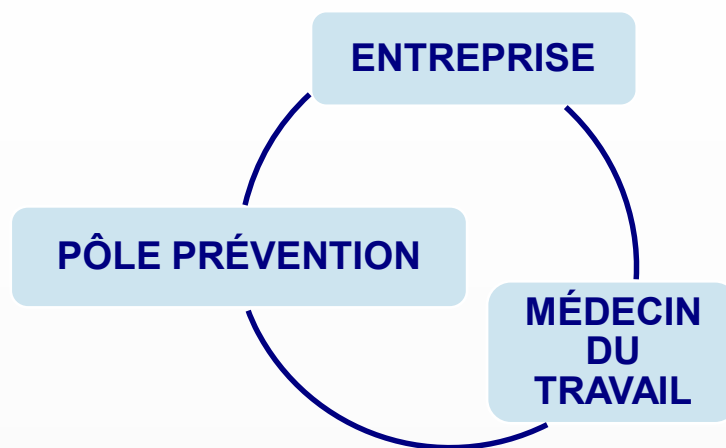
Il participe, dans un objectif de prévention, à la préservation de la santé et de la sécurité et à l'amélioration des conditions de travail.

Il s'agit d'aider les entreprises à bénéficier d'une bonne politique de prévention.



Comment nous joindre ?

Pour toute demande d'intervention, vous pouvez faire appel à nous en passant par **votre médecin du travail**.



Nous restons à votre disposition pour toute information concernant la prévention dans votre entreprise.



Association Interprofessionnelle
pour la **S**anté en **M**ilieu du **T**ravail
Zone des Chevaliers
17 rue Oscar Niemeyer
BP 169 - 36003 CHATEAUROUX
Tél.: 02.54.29.42.10
service-sante-travail@aismt36.fr

A.I.S.M.T.36

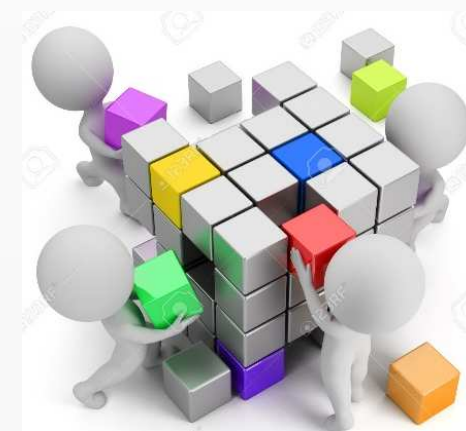
Un Pôle Prévention à votre service !

Intervenante en risque chimique

Assistante Technique en
Santé au Travail

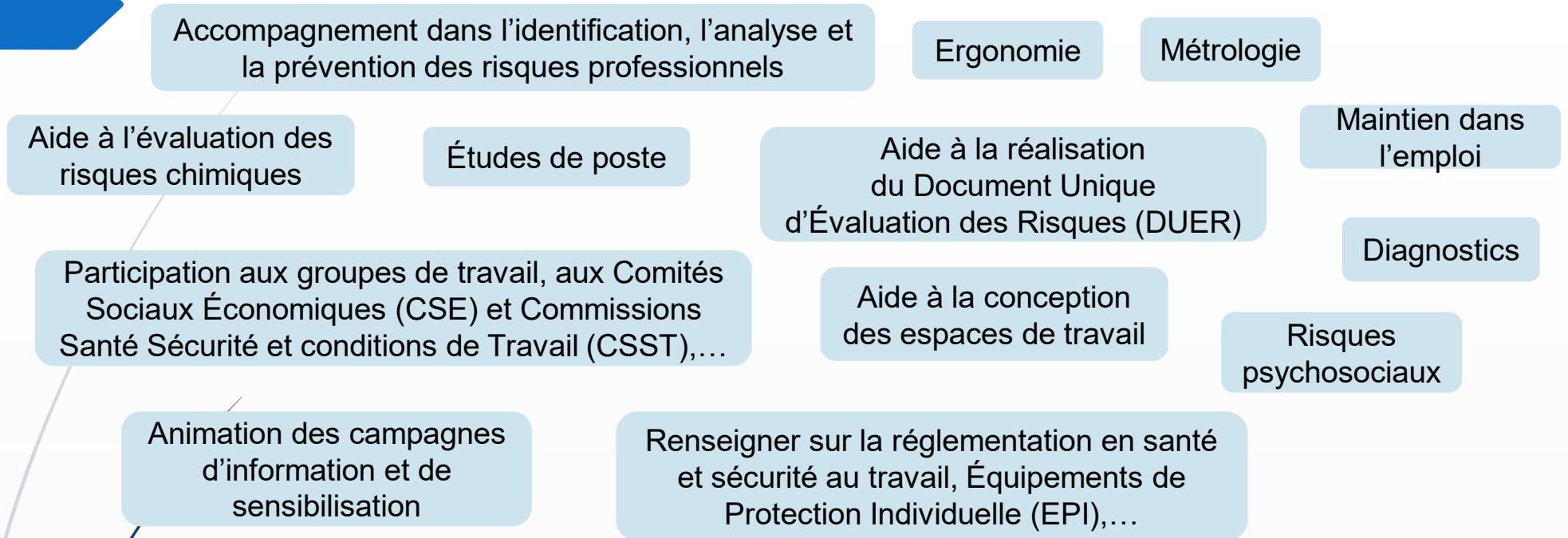
Ergonomes

Psychologues du travail



LES MISSIONS DU PÔLE PRÉVENTION

Ces interventions sont comprises dans votre adhésion annuelle.



PROCESSUS D'UNE ÉTUDE

